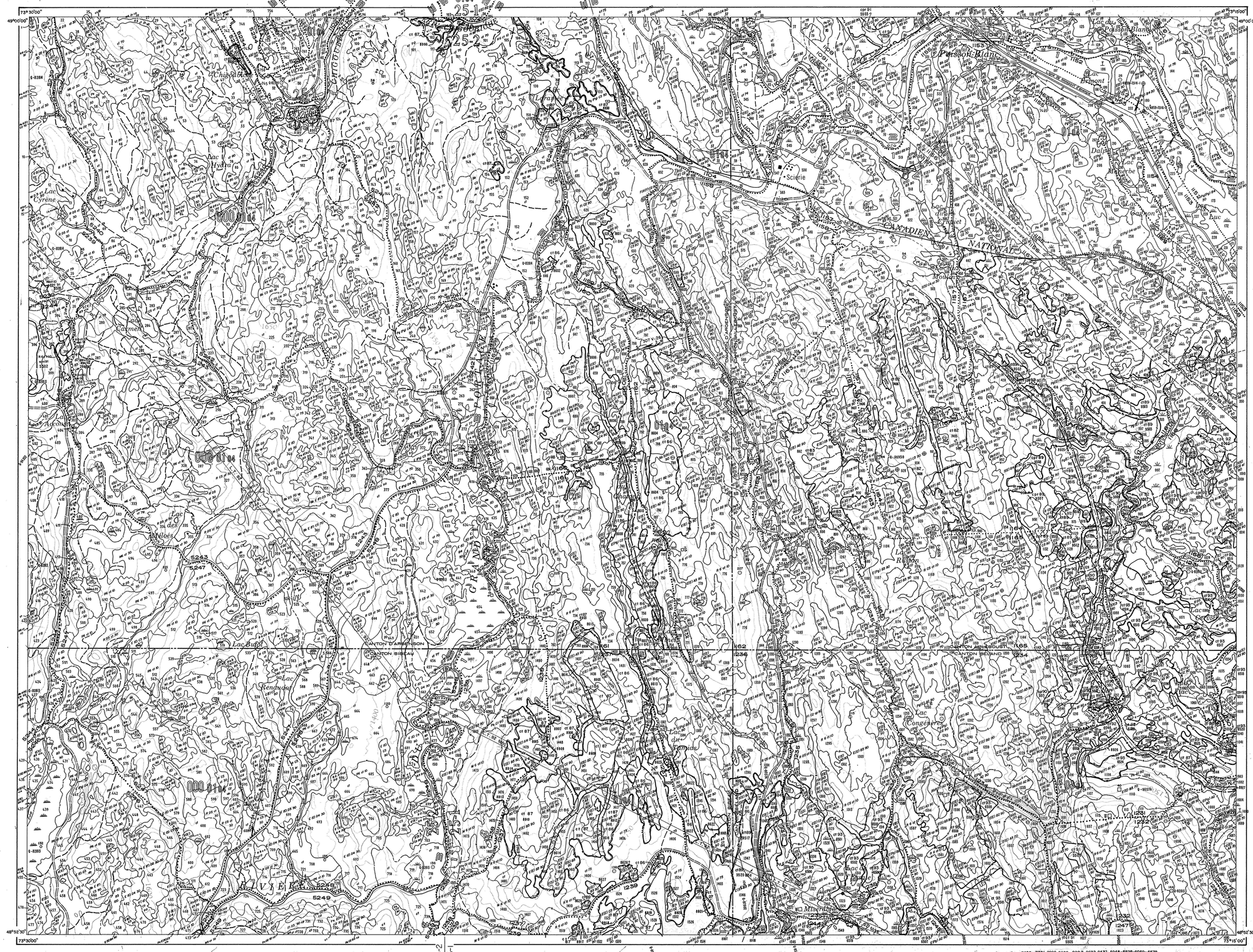

Compt. For. 7408 - 7701-8008-8628 - 8927-8932-9333-5048-5528-6059-6578

A jour: avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église . École . Poste
Zone urbaine , bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac , étang
Ruisseau intermittent
Barrage , chute , rapides

Ligne de faîte , bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton , de seigneurie
— — de paroisse
Ligne de rang , de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la regénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cpsr
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdl
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (préciser le type)	cp-( )
Plantation à racines nues	pr
Plantation en godets	pg
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Fauchage commercial	fc

N.B. Ces interventions n'impriment aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à sapin et épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche (sapin occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — (pin blanc occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — (pin gris occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillu	Tendance résineux
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	FI PG	FI PG (F)
— — — — — avec pin blanc	FI PB	FI PB (F)
— — — — — avec pin rouge	FI PR	FI PR (F)
— — — — — avec mélèze	FI L	FI L (F)
— — — — — avec épinette noire	FI E	FI E (F)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	FI S	FI S (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB S	BB S (R)
— — — — — avec pin gris	BB PG	BB PG (R)
— — — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (R)
— — — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (R)
— — — — — avec mélèze	BB L	BB L (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ S	BJ S (R)
— — — — — avec pin rouge	BJ PR	BJ PR (R)
— — — — — avec mélèze	BJ L	BJ L (R)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (R)
— — — — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (R)
— — — — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — — — avec mélèze	Pe L	Pe L (R)
Érablière rouge résineuse	ER R	ER R (R)
Érablière résineuse	ER R	ER R (R)
— — à sapin	ER S	ER S (R)
— — à pin rouge	ER PR	ER PR (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M FN	M FN (R)
— — — sur station humide	M FN	M FN (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à bouleaux blancs
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Voies de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain , camping , villégiature , centre de ski , terrain de golf , etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRIES DE	
10 (ans)	0-30 ans	
30 *	31-50	
50 *	51-80	
80 *	81-100	
100 *	101-120	
120 *	121 et plus	

FORÊT IRRÉGULIÈRE

CLASSES	
30-70 (ans)	30-70 (ans)
30-70 *	30-50 *
100-70	50-80 *
100-70	80-100 *
120-70	100-120 *
120-70	120-70 *

Jeune irrégulier: Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux irrégulier: Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ex aequo de 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 100 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	*
Sévère	91 % et +	**
Inaccessible	Impossible à parcourir	***

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SEB1 C3 d2 50 P G 1 — classe de densité, classe de pente, classe d'âge, perturbation, origine, groupement de feuillus tolérants, classe de hauteur, classe de densité, sous-group. d'essences, groupement d'essences

R C3 d3 B1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CARTO. FORST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SANSON & ASS. (60.254 PARTIELLE)
SIGNATURE : Jean-Pierre Couillard

CARTO. FORST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : FOR INTERNATIONAL LTÉE (96 SUPPARTIELLE)
SIGNATURE : Yves Tardif

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 25-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 3*
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 01
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 332
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 2800
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle — 1247*
Région écologique — 12b
M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière : Année de publication : 1993-1984
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /01/82 , 15/3/83
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-4 S.E.	32-H-3 S.O.	32-H-2 S.E.	32-H-1 S.O.
32-A-13 N.E. S.E.	32-A-14 N.O. S.O.	32-A-15 N.E. S.E.	32-A-16 N.O. S.O.
32-A-12 N.E.	32-A-11 N.O.	32-A-10 N.E.	32-A-9 N.O.

32 A/14 N. O.

2